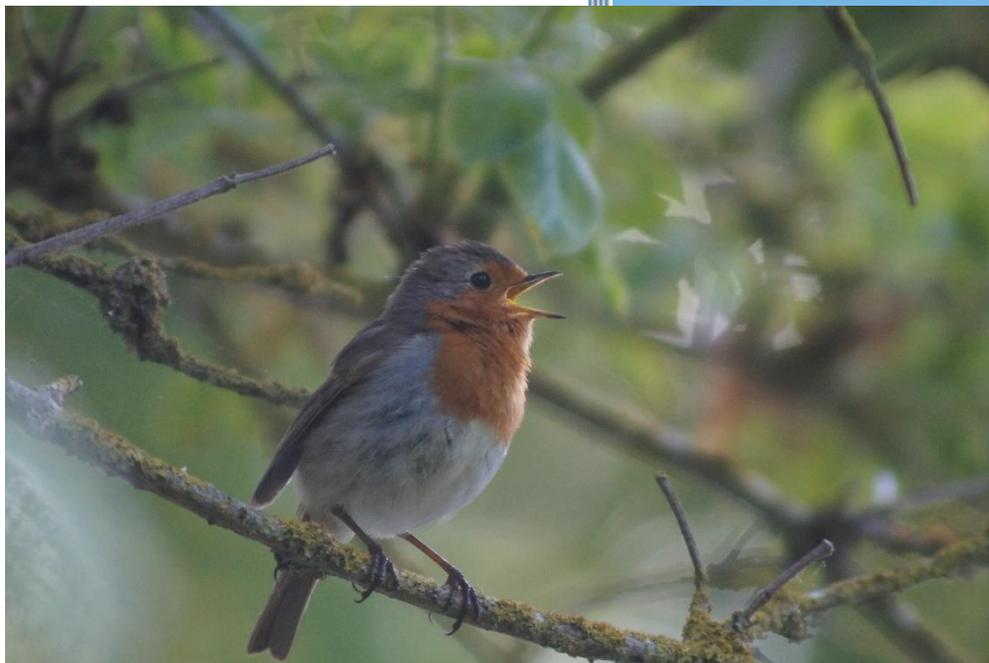




2020-21

Le Petit Cormoran

Décembre 2020 à Février 2021



Rougegorge familier. Photographie Gérard Debout

Sommaire du PC N° 239

Page 2 : Votre association

Page 3 : Partager

Pages 8 à 22 : Connaître

Pages 23 à 28 : Protéger



Votre association

Contacteur le GONm

Adresse : GONm 181, rue d'Auge 14000 Caen

Mail : secretariat@gonm.org

Tél : 02 31 43 52 56

Adhésions

L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de 2021. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Le prélèvement automatique : contactez le secrétariat 0231435256 ou par mail :

secretariat@gonm.org

- En ligne en cliquant sur la page d'accueil du site Internet du GONm :

<http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

- En adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion téléchargeable, en cliquant sur la page d'accueil du site Internet.

Les tarifs 2021 sont :

Adhésion simple normale pour l'année 2021 : 30,00 €

Adhésion membre familial : 10,00 €

Adhésion simple petit budget : 15,00 €

Adhésion de soutien : > 45,00 €

Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : 15 €, ou 35 € pour les non-adhérents.

Rappels

Site Internet du GONm : www.gonm.org.

Forum du GONm : <http://forum.gonm.org>

Facebook www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand.

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois. Il est mis en ligne et est consultable sur notre site :

www.gonm.org

Les Petits Cormorans paraissent désormais :

- En décembre avec une date de réception des textes fixée au 10 novembre ;
- En mars, date limite au 10 février ;
- En juin, date limite au 10 mai ;
- En septembre, date limite au 10 août.

Le prochain Petit Cormoran paraîtra en mars 2021, les textes devront nous parvenir avant le 10 février 2021.

Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne). Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

Dons et legs

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique : à ce titre, l'association peut recevoir dons et legs. Si vous voulez aller plus loin, contactez Claire Debout au 06 85 66 15 32 ou Eva Potet au 02 31 43 52 56. Les dons au profit des associations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de **66 % à 75 %** du montant versé selon les cas, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Merci de votre aide.



Rapport moral

Une « synthèse des activités 2019 » a été, pour la première fois, réalisée et mise en ligne sur le site du GON

<http://www.gonm.org/>

Vous pouvez y accéder avec le lien suivant http://www.gonm.org/public/ACTUALITES/2020/GONm_Activites-2019.pdf :

Assemblée générale



Groupe ornithologique Normand GONm

Synthèse des activités 2019

Le GONm est une association reconnue d'utilité publique en 1991 qui étudie et protège les oiseaux sauvages de Normandie.

Créé en 1972, il mène de front :

- Des études et des enquêtes scientifiques qui visent à mieux connaître les oiseaux sauvages de Normandie
- Des actions de protection et, en particulier, des actions positives de création et de gestion de réserves
- Des animations destinées au plus large public

C'est grâce à ses adhérents bénévoles et à son équipe que le GONm peut répondre à ses objectifs statutaires.

Le bénévolat valorisé est estimé à plus de 10 000 heures annuelles (observations sur le terrain non comprises).

- Études
- Protection
- Communication



L'assemblée générale de l'association, reportée en raison du confinement, a eu lieu le 26 septembre à Caen. 44 membres étaient présents, 68 représentés, soit 112 voix.

La présentation du rapport moral et d'activités de l'association pour

l'exercice 2019 a été approuvé par 107 voix pour et 5 abstentions. Le rapport financier relatif aux comptes pour l'exercice 2019, présenté par l'expert-comptable du cabinet CORFEC, F. Corbel, et après avoir reçu l'avis positif du commissaire aux comptes, E. Douchin, est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée générale adopte ensuite par 96 voix pour, 5 contre et 11 abstentions un projet d'achat de 6 ha de terrains sur la commune de Colombières et fixe un plafond de dépenses de 30 000 € de fonds propres du GONm pour l'achat de terrains au cours de l'année 2021.

L'adhésion à Association Régionale des Amis des Moulins de Basse-Normandie

(ARAM) est rejetée par 108 voix contre et 4 abstentions.

L'adhésion du GONm au Conservatoire d'espaces naturels de Normandie est adoptée par 98 voix pour et 14 contre.

Gérard Debout



Nouvelle liste de discussion

La disparition à venir de Cormoclic, la liste de discussion interne du GONm, décidée par Yahoo pour toutes les listes de ce type, nous a conduit à en recréer une autre. Pour s'y abonner, cliquez sur le lien suivant :

https://framalistes.org/sympa/subscribe/gonm_liste Pour envoyer un message à cette liste → une seule adresse : gonm_liste@framalistes.org

Formations :

Apprendre à rédiger un article scientifique

Dans la mesure où la Covid le permet, une formation à la rédaction d'un article scientifique vous sera proposée le samedi 12 décembre matin au local du GONm.

Le but de cette formation est d'aider les observateurs du GONm à aller plus loin : utiliser leurs données pour en tirer une synthèse ou une étude ou un bilan publiable dans une revue scientifique ornithologique. Comment présenter un article sur les résultats d'une enquête, sur une étude spécifique ou un site ? Comment présenter une synthèse à partir d'un fichier de données ?

Voilà ce qui vous est proposé. La distanciation impose de limiter le nombre de participants à dix : il reste deux places. Merci de vous inscrire en m'adressant un mail. Évidemment, cette formation est gratuite.

Gérard Debout

Baguage des huîtriers pie (adultes) de Chausey, campagne de juin 2020

(Le but de cette rubrique est d'inciter les adhérents à participer aux stages organisés par le GONm et de les sensibiliser aux activités scientifiques menées sur certaines espèces)

Fin mai 2020, le message de Fabrice Gallien, notre salarié en poste et en charge de Chausey était clair : « Salut Didier, au débotté, j'ai une place dispo début juin pour le baguage des huîtriers à Chausey début juin. Ça t'intéresse ? »

Après cette période de confinement, et ayant déjà participé aux stages de l'Ascension et hivernaux, j'acceptais avec enthousiasme cette proposition « cadeau » de Fabrice. Nous étions quatre, mobilisés pour cette opération : Fabrice1 Gallien, Fabrice2 Cochard autre salarié du GONm, Maude et moi-même. Les journées s'annonçaient bien remplies : compte tenu des marées et des îlots retenus, il fallait être prêt à embarquer sur le Bec-Scie, le doris du GONm, dès 6h30 du matin.

Exemple des différents relevés à effectuer :

Lieu (îlot)	Date	N° bague	Codes couleur	Poids	Longueur en mm					Forme bec
					Tarse	Aile	Bec narine	Bec	Tête bec	
Roche Hamon	3 juin 2020	EC5000	Vert Flag vert Noir vert jaune	550 gr	52	264	58	65	115	Trapu (ou pointu)

L'opération consiste à capturer des huîtriers adultes, les mesurer et les équiper

de bagues permettant d'identifier l'oiseau par lecture à distance des bagues :

- tarse gauche, bague métal (Muséum Paris) que l'oiseau gardera à vie
- tarse droit, bague flag verte définissant le programme de suivi scientifique
- tibia droit, une bague couleur

- tibia gauche, une combinaison de 3 bagues couleur.



La technique de capture des oiseaux la plus efficace et la plus simple (!) consiste à débarquer sur les îlots, retrouver un nid (précédemment repéré lors du dénombrement de l'Ascension), avec des œufs, poser une matole (cadre métallique équipée d'un filet souple) au-dessus du nid, maintenue par un bâtonnet relié à un fil nylon tendu au-dessus des œufs... Quand l'oiseau adulte revient pour couvrir les œufs, il touche le fil tendu, le bâtonnet se renverse, la cage tombe et emprisonne l'oiseau.

C'est comme ça dans tous les dessins animés de Tex Avery !

Mais, il ne faut pas écraser les œufs lorsque la cage tombe : aussi, les vrais œufs sont retirés et remplacés par des œufs en plâtre plus vrais que nature le temps de la capture. Afin d'éviter un refroidissement ou un réchauffement excessif des vrais œufs, ils sont mis à l'abri dans une boîte calorifugée. Pour ne pas blesser l'oiseau et limiter son stress lors de la capture et les opérations de mesure et baguage, il faut faire vite : en général, moins de 45 minutes entre la pose de la cage et son relevé.

Ainsi disposant de huit cages, nous effectuons un ballet entre leur pose et leur relevé nécessitant autant de débarquements que de rembarquements dans le doris. En effet, les cages posées nous quittent l'îlot pour permettre aux oiseaux de revenir couvrir, ce qui nous laisse le temps d'aller en poser d'autres sur un autre îlot). La connaissance des îlots et la maîtrise du doris sont ici primordiales, et Fabrice1 est devenu maestro en la matière.

La journée se termine aux alentours de 20 h (pause repas tiré du sac en moins de 45 mn) pour une moyenne de 25 à 30 cages posées et...une douzaine d'oiseaux capturés.

La suite dans le gîte est plus calme puisqu'il faut le lendemain si le temps le permet se lever à 5h30...ce qui n'empêche

pas Fabrice1 de nous remémorer les anecdotes et péripéties des autres campagnes de baguages...

Depuis 2011, après une validation du projet présenté par Fabrice Gallien et Gilles Le Guillou, 384 oiseaux ont été bagués et leurs contrôles permettent d'étudier la biologie de l'espèce, la sédentarité et/ou leur migration, les zones d'alimentation, la conservation de l'espèce ... 5 500 données de contrôle ou de reprise ont été enregistrées (dont un oiseau « étranger »), 13 oiseaux bagués ont été découverts morts, 43 lectures ou contrôles ont été faits hors de Chausey pour 24 oiseaux ; la plus grande destination se situant à Erquy (à 43km) ... Les oiseaux étant bagués adultes, on ne connaît pas leur âge, mais 5 oiseaux sur les 30 bagués et marqués en 2011, ont été contrôlés, et un a même été recapturé en ce début juin 2020.

L'huîtrier-pie ne se reproduit pas avant l'âge de 3 à 4 ans : on a ainsi une indication sur la longévité de ces oiseaux. Un premier bilan a été présenté au week-end de la Saint-Michel à Carolles en 2018 et concluait à une stabilité des effectifs d'huîtriers à Chausey. Ce programme est cependant « retravaillé » tous les quatre ans et un nouvel objectif vient d'être validé à travers la capture et le baguage des poussins : « Étude de la dispersion et du recrutement des oiseaux ». A ce jour, 76 poussins ont été bagués et seront rejoints par quelques autres lors d'une nouvelle campagne de baguage des poussins fin juin 2021... une autre histoire.

Comment participer ?

Depuis 36 ans, le GONm offre à ses adhérents la possibilité de participer aux stages de Chausey. Les stages de l'Ascension et stages hivernaux sont accessibles à tous. Les activités ornitho proposées, encadrées sont assez simples ; bonne humeur oblige,



elles nécessitent cependant de bonnes dispositions physiques et de souplesse pour débarquer et « crapahuter » sur les îlots. Les places sont limitées mais, débutants ou confirmés, n'hésitez pas à postuler pour participer à ces stages (voir programme et dates sur le calendrier du site du GONm). Après ces premières découvertes de Chausey vous pourrez postuler à ces stages de baguage... Merci très chaleureusement à Maude et aux Fabrice¹ et 2 pour leurs attentions, leur disponibilité et leur bonne humeur. Toute ma sympathique reconnaissance aux autres membres qui mis au point les techniques de capture utilisées, en particulier Gilles pour sa cage « canal historique » et Xavier pour ses cages « canal plus » ... Didier Desvaux

Les 10 et 11 octobre 2020 : premier Stage en Val-de-Saire à l'attention des Débutants et Initiés

Depuis maintenant quatre ans, Patrick Briant, Christine Féret et moi-même organisons et animons des sorties et formations plus spécifiquement dirigées vers les débutants. Après constitution de groupes d'une dizaine d'adhérents, 12 sorties sont proposées sur deux ans. Pour la première fois, à l'issue de ces deux ans, un stage de deux jours était organisé en Val-de-Saire dans le Cotentin. D'abord repoussé à cause d'une météo trop défavorable, puis une deuxième fois à cause de la Covid, ce stage a eu lieu le week-end des 10 et 11 octobre 2020. Sur ces deux jours, la météo nous a réservé un vent plutôt bien établi avec dans l'ensemble une belle luminosité et l'absence d'averses. Hébergés à Cosqueville, nous avons le premier jour arpenté la côte, du phare de Gatteville jusqu'au port du Cap Lévi et le lendemain, nous nous sommes concentrés sur la Pointe de Saire et le Cul de Loup près de Saint-Vaast-la-Hougue. 65 espèces

reconnues et de belles observations pour débutants !
Didier Desvaux

Un compte rendu pour le Petit Cormoran, qui s'y colle ?... Ok merci Aurélie

10-11 octobre 2020. Stage Val de Saire, fin de session pour les initiés.

Organisé par Didier Desvaux, assisté de Patrick Briant et Christine Féret.

Présents : Jacqueline, Julien, Evelyne, Cyrielle, Isabelle, Jean-Baptiste, Jean-Pierre, Franck, Emmanuelle, Aurélie.

Voici mon petit contre-rendu, j'espère qu'il vous plaira. J'ai pris le parti de rendre compte de nos échanges, de les mélanger, pour souligner la qualité de l'attention que l'on porte, en groupe, à observer les détails, à permettre à tout le monde de les voir, pour que celles et ceux qui ne connaissent pas encore tel ou tel oiseau, acquièrent petit à petit les critères pour enfin les reconnaître. J'aime beaucoup l'ornithologie en groupe pour cela notamment. Observer. Observer jusqu'à plus soif. Rebondir sans cesse sur de nouveaux passages d'oiseaux ou sur des histoires d'oiseaux vus.

Samedi vent fort, soleil. Dimanche, vent léger, soleil.

« Sous la cardinale Est, un peu à droite. Vous les voyez ? Oui. Des grèbes ? Oui, huppés ? Oui, mais pas que, regardez les plus petits. Ah oui je les vois. Ce seraient bien des grèbes esclavons ? Cou noir, moi, je dirais. Esclavons. Non, cou noir, plutôt. Moi je ne sais pas, franchement ils sont trop loin. Ils bougent tout le temps, sérieux. Vraiment, esclavons, je pense. Viens regarder à la lunette. On les voit mieux là, ils sont six maintenant. Regardez la tête comme elle bombée, plutôt cou noir. Ah oui t'as raison. Cou noir. Je n'en avais jamais vu. Trop bien. La mer est plus calme aujourd'hui c'est plus facile. Qu'est-ce que c'est beau la Manche. On a des limi, là, avec l'aigrette. Vous les avez ? Tout le monde ? Alors qu'est-ce qu'on a ? Une mélano ? Oui elle se pose. Mais à côté ? Pluviers dorés. Argentés. Dorés. Non, argentés. Roh moi je ne sais pas. En hiver,



comme ça... Ils s'envolent ! Ils ont des poils sous les bras ! Ce sont des argentés ! L'un d'entre eux a perdu une patte. Non il a bien ses deux pattes. Ils sont plusieurs à sautiller sur une seule patte ! Pour jouer ? Peut-être. Elle est vraiment bien ta lunette. Tous ces fous ! C'est beau. Ils vont tous dans le même sens. Regardez, un puffin, devant. Fuligineux. Magnifique comme il joue avec les vagues. Quelle agilité ! Regardez à droite ! Tellement de fous, encore, qui arrivent. Ils migrent ? Il y a beaucoup de jeunes. Oui. Ils ont un vol solide. Alcidés au ras de l'eau ! Des bombes ! Guillemot ou Torda ? Guilletoir. Torda. Je crois que j'ai vu une océanite tempête mais je ne suis pas sûr. Et là c'est quoi ? Un labbe. Regardez comme il poursuit la sterne ! Labbe comment à votre avis ? Parasite ? Parasite je dirais aussi. Je n'en avais jamais vu ! Moi, une fois, en Ecosse, j'étais en haut d'une falaise et je les voyais du dessus. Ils étaient très nombreux. Leurs grandes ailes, leurs acrobaties, leurs virages, quel vol magnifique ils avaient. On était si proches, on les voyait vraiment bien c'était super. Ça me fait penser au traquet motteux d'hier. J'avais l'impression qu'il venait nous voir. Il tournait autour de nous, il nous regardait autant qu'on le regardait. On le sentait proche. Maintenant, les traquets motteux, je les reconnaîtrai toujours. Tu l'as. Oui je l'ai. J'adore cet oiseau. Moi aussi. Au loin les arbres sont flous, on dirait un mirage. Les fous mangent, là, regardez. Que des juvéniles. Ils sont proches de la plage, dis donc. Ils se mettent au calme pour manger. Comme s'ils apprenaient. De vraies fusées. Une bataille spatiale. Ils sont au moins deux cent. Ça donne faim non ? J'ai des amandes, tenez. Picorons. C'est moi ou il y a un martin-pêcheur là, sur le rocher ? Oui c'est un martin-pêcheur, on l'a vu traverser. Chelou qu'il soit sur la plage. Il est

si petit par rapport au goéland marin ! Bien fier quand même. Oui. Et puis ce phoque-là qui baille. Il est tranquille. On continue ? Le chevalier est dans la lunette. Qui veut venir voir ? Pas de doute je vais le différencier du guignette, maintenant. Il a vraiment le cul-blanc, le cul-blanc. Bizarre le vanneau, tout seul, dans le champ. Oui, c'est triste. Il a dû louper le train. Qu'est-ce qu'on a là à votre avis ? Où ça ? Tu vois l'arbre rond ? Oui. Tu vois la cheminée ? Oui. Et bien tu vas au milieu et tu descends. Sur le rocher. Ah oui je les ai. Alors qu'est-ce qu'on a là ? Voyez le blanc ? Le rouge ? Ah oui ! Des tadornes ! Génial, j'adore les tadornes. Moi aussi. Je croyais qu'on n'en verrait pas. Ce sont mes canards préférés. Moi je suis nulle en canards. Tu te souviens de tous les canards qu'on avait vus en Baie des Veys ? C'était dingue, je n'en avais jamais vu autant. Ça me donne envie d'y retourner. Ça alors, deux faucons crécerelle ! Juste au-dessus de nos têtes ! On a de la chance ! Oh non, ce n'est pas de la chance. Ce n'est pas de la chance ? Non ce n'est pas de la chance. On est dehors, on observe, on est attentif. Les oiseaux sont là. On prend juste le temps de les regarder. Ils sont partout. Nous sommes là et nous les observons. Nous sommes là et nous les admirons. Nous sommes là et nous les reconnaissons. Un peu mieux. Toujours ».

Aurélie





Les oiseaux de la commune de Barneville-Carteret

La commune de Barneville-Carteret, dans la Manche, a la chance d'avoir plusieurs milieux très différents qui vont expliquer la richesse de son avifaune : la mer, la plage, les falaises, les landes, les dunes, le havre et ses herbues, le bocage, les bourgs, mais aussi le plan d'eau permanent du port ou d'une partie du havre, les chambres de dépôts de dragage du port, etc.

6 250 données de 185 espèces différentes sont enregistrées dans la base de données du GONm. Notons, avec regret, que seulement 0,9 % des données proviennent des adhérents du GONm demeurant sur la commune.

Parmi les espèces nicheuses remarquables, la plus emblématique est, sans nul doute, le grand corbeau. Nous avons découvert la nidification de ce couple en 1976 ; il y niche depuis sans discontinuer et cette fidélité est due aux actions de protection alors menées par le GONm sur le site. En effet, le 17 novembre 1980, la réserve conventionnée GONm du Cap de Carteret est créée suite à notre proposition, avec l'accord enthousiaste du médecin-général Rondreux, alors maire de la commune. Cette première convention de gestion avec la commune sera suivie d'une seconde avec le syndicat mixte d'équipement touristique (SMET), représentant le département de la Manche, le 30 octobre 1990. Sur la réserve, l'accès demeurait possible sur le sentier de grande randonnée mais contrôlé et surveillé pendant la période de

reproduction (de mars à mai) et pendant les week-ends ; les animateurs bénévoles (parfois les salariés) du GONm contactaient les touristes pour leur expliquer pourquoi il ne fallait pas stationner auprès du nid et faire un détour : le grand corbeau a alors appris à quitter la falaise les jours de grande affluence et à revenir le soir après le rush. Des panneaux étaient posés en permanence aux diverses entrées du site, extrémités du sentier des douaniers, parking, et aux endroits les plus « cruciaux » sur le Cap même. Parfois, le sentier était barré lorsque le nid était vraiment menacé directement par les promeneurs, comme le montre cette photo du printemps 1980.

Photographie Gérard Debout



La surveillance était donc assurée par deux personnes pendant quatre ou cinq week-ends dont le week-end de Pâques, (9 à 11 jours selon les années) de fin mars à avril ou début mai, puis une surveillance intermittente avait été mise aussi en place en semaine

Des dépliants édités avec le concours de la DRAE ont été distribués pendant plusieurs



années avec des illustrations de Pierre Déom de la Hulotte, qui nous avait donné l'autorisation d'utiliser ses magnifiques dessins. L'efficacité de notre action était

patente, comme le montre le tableau suivant relatant les premières années qui ont suivi la découverte :

Année	Stade de nidification atteint			
1976			Œufs	
1977	Ébauche			
1978		Nid vide		
1979		Nid vide		
1980			4 ou 5 œufs	
Création de la réserve du GONM et début du gardiennage au printemps				
1981				3 jeunes à l'envol
1982				5 jeunes à l'envol
1983				3 jeunes à l'envol
1984				4 jeunes à l'envol
1985				3 jeunes à l'envol
Etc ...				

Las ! un beau jour, au cours de l'intersaison 2003-2004, nous découvrons avec stupeur que nos panneaux ont tous été enlevés ... par le SyMel, successeur du SMET, sans nous en prévenir et sans dénoncer la convention qui nous liait.

Heureusement, le grand corbeau niche toujours sur la falaise, ayant intégré (et transmis à ses descendants) qu'il ne faut pas lutter et laisser les hommes passer près du nid (sans le voir le plus souvent) à Pâques.

Sur le Cap, les autres nicheurs rupestres remarquables sont le pipit maritime (environ un tiers de la population normande nicheuse), la bergeronnette de Yarrell (pas tous les ans) et, en 2020, le faucon pèlerin qui a profité de l'absence de dérangement grâce au confinement et a élevé avec succès trois jeunes. Dans les landes du Cap, la fauvette pitchou semble être devenue irrégulière.

Ailleurs sur la commune, existe une colonie d'aigrette garzette ; le petit gravelot niche selon les années soit sur la pointe dunaire de Barneville, soit sur les bassins de décanation ; sur les plages, le grand gravelot ne niche plus, mais le gravelot à collier

interrompu subsiste tant bien que mal face au déferlement humain : hommes souvent accompagnés désormais de 1, 2, 3 chiens, voire plus ; les pauvres gravelots ne font plus le poids d'autant plus que le milieu a été radicalement transformé (cf. infra).

De plus, il nous faut malheureusement constater un déclin catastrophique de l'hivernage des limicoles : Barneville était devenu le principal site d'hivernage du tourne-pierre à collier en Normandie, et un des principaux sites français. L'hivernage avait considérablement augmenté après la fin des premiers aménagements portuaires : les dépôts d'algues en s'accumulant dans le chenal ont permis un développement considérable de la faune détritivore que les tournepierres ont su exploiter. Tout au long des dix premières années du XXI^e siècle, les effectifs s'accroissent et atteignent le millier d'oiseaux lors de l'hivernage 2009-2010. Ils se stabilisent ensuite à un niveau encore très élevé mais connaissent une chute en janvier 2014, chute liée aux travaux entrepris consécutivement aux tempêtes de décembre 2013 : plus de vingt engins de terrassement sillonnant l'estran à

marée basse ont fait partir durablement du site la plupart des hivernants. La chute s'est poursuivie et le tournepierre n'hiverné plus qu'occasionnellement sur le site. D'autres espèces ont été affectées : pluvier argenté, grand gravelot, bécasseau variable, bécasseau sanderling ; seuls le courlis cendré et le chevalier gambette tirent leur épingle du jeu. Les travaux actuellement en cours pour l'agrandissement du port de plaisance ont profondément perturbé les stationnements de limicoles ; l'aménagement d'un reposoir, qui leur est destiné dans le havre, permettra peut-être leur retour. Ce sont les recensements à venir qui le diront si les adhérents du GONm les conduisent.



Turnepierre à collier. Photo Gérard Debout

Gérard Debout

Les enquêtes à venir

Enquête vanneau huppé et pluvier doré en hiver en Normandie (décembre 2020- janvier 2021)

25 ans après la première enquête (1994-1996), le GONm lance une nouvelle étude de la population hivernante de ces deux limicoles. Le but est d'actualiser le statut et les effectifs globaux de ces deux espèces lors de leur hivernage dans notre région. L'atlas nous a permis de valider la répartition actuelle de ces espèces en Normandie mais cette enquête veut approfondir les connaissances sur le niveau actuel des populations hivernantes. En 1994-1995, la population hivernante du vanneau huppé était estimée dans une fourchette de 136 000 à 163 000 individus, celle du pluvier doré entre 31 000 et 42 000 individus.

Qu'en est-il maintenant ?

Bien sûr, cette enquête ne pourra être un succès sans votre participation ! Il s'agit de recenser toutes les troupes de vanneaux huppés et de pluviers dorés que vous verrez sur votre zone d'étude au cours de deux week-ends, un en décembre (les 19 et 20 décembre 2020) et un en janvier (les

16 et 17 janvier 2021). Vous pourrez ainsi optimiser le Wetland International.

Vous pouvez compléter vos données sur d'autres week-ends si vous n'avez pas pu couvrir tous vos sites ces deux week-ends. La finalité est de pouvoir estimer le plus fidèlement possible la population hivernante, donc toutes les données sont bonnes à prendre !

Pour une meilleure coordination de cette enquête, j'aurai besoin de connaître le plus rapidement possible votre participation avec le secteur dont vous voulez bien vous charger.

Envoyez-moi un mail à ela.histoire@hotmail.fr

Que la force ornithologique soit avec vous !

Etienne Lambert



Dortoirs de cormorans

Comme prévu, le prochain recensement national (désormais trisannuel) des dortoirs de grands cormorans hivernants aura lieu en décembre 2020 et janvier 2021 avec, si possible, une priorité à décembre pour permettre des comparaisons avec les recensements antérieurs depuis 1992 et, si possible aussi, un recensement exhaustif

de tous les dortoirs nocturnes le 15 janvier 2021 ou les jours les plus proches. Un remboursement forfaitaire de 28 € est prévu par dortoir pour les recenseurs associatifs qui en feraient la demande. Voici la longue liste des dortoirs non encore couverts. Merci de me contacter rapidement : gerard.debout@orange.fr

Dept	Communes	Dept	Communes	Dept	Communes
50	Barfleur	61	Aspres	27	Vernon
50	Ilots de la Hague	61	Aube	76	Antifer
50	Genêts (Pont Poret)	61	Batilly	76	Bénouville
50	Nez-de-Jobourg	61	Briouze	76	Bracquemont
50	Jobourg (Tas de Pois)	61	La Courbe	76	Criel-sur-Mer
50	Querqueville	61	La Ferté-Macé	76	Eletot
50	Réville (Ronquet)	61	Le Mage	76	Fécamp/Cap Fagnet
50	Réville (Pointe Saire)	61	Magnainville	76	Grandes Dalles
50	Biville	61	Le Mêle-sur-Sarthe	76	Paluel
50	Carquebut	61	Messei	76	Quiberville-St-Aubin
50	Cavigny	61	Moussonvilliers	76	Saint-Aubin-sur-Mer
50	Chef-du-Pont-Beuzeville	61	Neauphe-ss-Essai	76	Saint-Valéry-en-Caux
50	Cretteville	61	La Poterie-au-Perche	76	Senneville
50	Gourfaleur (St-Lô)	61	Prépotin	76	Tocqueville-sur-Eu
50	St-Lô (Fumichon)	61	Saint-Evrout	76	Le Tréport
50	Le Ham-Hémevez	61	St-Philbert-sur-Orne	76	Veulettes
50	Houtteville	61	Ste-Croix-sur-Orne	76	Martin-Église
50	Jullouville (Bouillon)	61	Theil-s-Huisne/Ceton	76	Amfreville-la-Mi-Voie
50	Les Veys	61	Vrigny	76	Ancourt
50	Liesville-Houesville	27	Beaumont-Launay	76	Cany-Barville
50	Magneville	27	Beaumontel	76	Claville
50	Moitiers-en-B.	27	Bernières	76	Cléon, Oissel
50	Rampan	27	Brionne	76	Orival
50	St-Pierre-de-S.	27	Conches	76	Oissel
50	Ste-Suzanne-sur-V.	27	Courcelles-sur-Seine	76	Colleville-L'Epinay
50	Tessy-sur-Vire	27	Ferrières-Saint-Hilaire	76	Grand Quevilly
50	Vesly	27	Fontaine-Heudebourg	76	Heurteauville
50	Biéville-Quetiéville	27	Fontaine-la-S.-Aclou	76	Lillebonne
50	Bréville-les-Monts	27	Glos-sur-Risle	76	Montville
50	Breuil-en-Auge	27	Grosley-sur-Risle	76	Muchedent
50	Cléville	27	Heudreville-sur-Eure	76	Norville
50	Fierville	27	Les Andelys	76	Oherville
14	Grandcamp-le-Ch.	27	Lorey-Breuilpont	76	Petit Quevilly
14	ND-d'Estrées	27	Nassandres	76	Ponts-et-Marais
14	Pont d'Ouilly	27	Perriers-sur-Andelle	76	Radicatel
14	Pontécoulant	27	Port-Mort	76	St-Aubin/Celloville
14	Coudray-Rabut	27	Pressigny-l'Org.	76	St-Aubin-s-Elbeuf/Port-Angot
14	Pont-l'Évêque	27	St-Pierre-la-Garenne	76	Sénarpont
14	Saint-Arnoult	27	Ste-Opportune-la-M.	76	Tourville-la-Rivière
14	Thury-Harcourt	27	Serquigny	76	Vieux-Rouen-s-Bresle



Des nouvelles de Tendances

La campagne « Tendances » 2019 – 2020 qui s'achève nous donne 164 parcours réalisés par 86 observateurs. Ce bilan n'est pas si mal au vu du nombre important d'abandons des deux dernières années. Heureusement, l'arrivée d'un certain nombre de nouveaux participants a partiellement compensé ces pertes. L'abandon de 9 observateurs est « compensé » par 7 nouveaux. La perte de 20 parcours est « compensée » par le gain de 12 nouveaux. Cette perte représente néanmoins une chute de 12,3 % des parcours et, évidemment, il ne faudrait pas que cela se poursuive. Aussi, je lance un appel pressant aujourd'hui, premier jour du 2^e confinement : faites un parcours Tendances chez vous, c'est tout à fait possible, voici plusieurs exemples :

- J'habite un immeuble au 3^e étage au-dessus d'un joli jardin ou d'un parc : il est très possible de voir beaucoup d'oiseaux et même depuis une dizaine de jours la migration des pinsons, elle est visible partout ...

- Je suis en pleine ville très « bétonnée », mais j'ai le droit de me déplacer dans un rayon de 1 km : comment ne pas voir l'accenteur, le rougegorge, le merle, le pigeon ramier et la tourterelle et encore d'autres comme le troglodyte ...

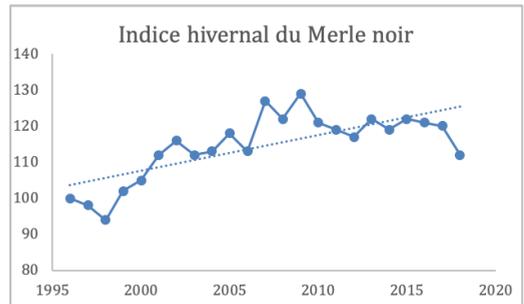
- Je suis en pleine campagne et des promenades de 1 km dans les chemins creux ne doivent pas poser de problème ...

- Je suis en bord de mer, j'en profite pour bien observer les différents goélands. En effet le goéland argenté fait partie des oiseaux communs, vous l'apprendrez bientôt quand la synthèse prévue paraîtra dans le Cormoran ; mais vous verrez aussi des bergeronnettes, des pipits, et peut-être des

rougequeues noirs qui stationnent là l'hiver.

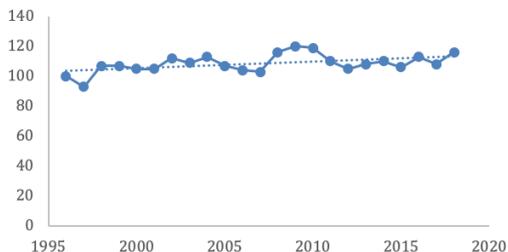
Vous voyez que les occasions de « faire Tendances » sont nombreuses, il suffit de regarder en l'air ou à ses pieds et vous contacterez facilement plus ou moins 10 espèces. Je vous rappelle que 35 espèces sont communes en Normandie c'est-à-dire qu'elles sont contactées régulièrement sur plus de 25 % des parcours et que vous pouvez facilement apprendre à les connaître. Aussi, je crois que nous pourrions être beaucoup plus nombreux ; j'avais espéré il y a quelques temps atteindre les 200 parcours et nous y étions presque en 2015 avec 190 parcours réalisés par 90 adhérents.

Actuellement, Tendances est la seule enquête bien standardisée et facile à réaliser qui montre les évolutions de population d'oiseaux communs en Normandie : je vous propose quelques courbes en hiver. Voici le merle noir, sa courbe hivernale



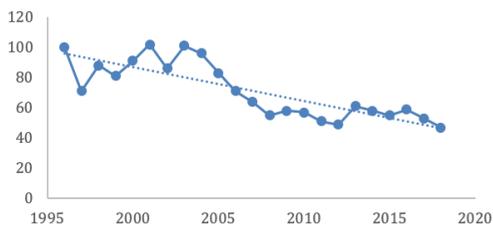
montre sa chute depuis 2015, suite à l'infestation par le virus Usutu.

Indice hivernal du pinson des arbres



Le pinson des arbres est une espèce qui est stable et facile à voir.

Indice hivernal de l'accenteur mouchet



L'accenteur mouchet est une espèce qui décline fortement depuis longtemps, le débroussaillage intempêtif des bas des haies dans les jardins peut être une des causes qui empêche cette espèce discrète de s'y réfugier.



Voici quelques exemples qui devraient vous motiver pour participer car c'est en augmentant le nombre de parcours dans tous les milieux de Normandie que l'on se fait une idée précise de l'évolution des oiseaux et en conséquence de la (bonne) santé des milieux qui les accueillent. Je compte sur votre participation enthousiaste : n'hésitez pas à me contacter à claire.debout@gmail.com pour avoir plus de renseignements, sachant que vous pouvez déjà les glaner en allant sur le site du GONM en suivant le lien :

<http://www.gonm.org/index.php?category/Etudes-Recherches/Observatoire-des-oiseaux-communs/Tendances>

Profitez du confinement pour choisir un parcours d'une demi-heure qui part de chez vous et éventuellement vous y ramène, ensuite tous les deux mois vous n'aurez à consacrer qu'une demi-heure à faire ce même parcours et cinq minutes pour transcrire vos données, n'est-ce pas raisonnable ?

(Je rappelle que votre parcours d'une demi-heure doit être fait six fois par an entre les 15/08 et 15/09, entre les 15/10 et 15/11, entre les 15/12 et 15/01, entre les 15/02 et 15/03, entre les 15/04 et 15/05 et enfin entre les 15/06 et 15/07 et dans les trois heures qui suivent le lever du soleil).

Vous vous lancez ?

Claire
Debout

Grand Comptage des Oiseaux de Jardin 2020 : de records en records !

Objectif largement atteint pour la 17^{ème} édition du Grand Comptage normand des Oiseaux de Jardin, qui a eu lieu les 25 et 26 janvier 2020.

Pour la première fois depuis la création de cette enquête participative, nous avons dépassé la barre symbolique des 3 000 participants. Vous avez en effet été 4076 à scruter 3 326 jardins (dont 859 enregistrés en partenariat avec la LPO) contre 2 467 observateurs et 1 804 jardins l'année dernière ! Preuve d'un engouement grandissant pour ce rendez-vous annuel.

Ce record de mobilisation régionale (1 742 communes participantes) a permis au Calvados de maintenir sa première place, cette fois, à égalité avec la Seine-Maritime avec 901 comptages chacun. La Manche est 2^e avec 735 comptages, l'Eure 3^e avec 464 comptages et l'Orne 4^e avec 325 comptages. Ce succès n'aurait pas été possible sans l'innovation de cette année : le « Réseau Animateurs ». Ce réseau, constitué de salariés et bénévoles du GONm, ainsi que d'associations partenaires (l'Association Faune et Flore de l'Orne, Les Petits Débrouillards de Caen, le Collectif La Centrifugeuz, l'Association Caennaise des Étudiants Naturalistes, le CPIE Vallée de l'Orne, les Amis du Bocage), a organisé 34 animations « Initiation au Grand Comptage des Oiseaux de Jardin » sur toute la Normandie, réunissant un total de 652 curieux ; objectif : faire observer et reconnaître les oiseaux communs et permettre de se familiariser avec le protocole du comptage pour le jour J. Un très grand bravo aux 45 animateurs pour leur dynamisme et leur disponibilité. Enfin, souhaitons la bienvenue à Hugo Leclerc, bénévole au GONm, qui sera le référent du « Réseau Animateurs » dès cet automne.

Lors de ce week-end de comptage, 78 espèces (39 proposées sur le formulaire en ligne et 39 ajoutées par les participants) ont été observées dans les jardins, parcs et cours d'écoles de notre région.



Peu de surprises pour cet hiver 2020 puisque nous retrouvons le même trio de tête qu'en 2019. Ainsi, le rouge-gorge familier a été de nouveau l'oiseau le plus observé cette année (présent dans 86 % des jardins), suivi du merle noir (présent dans 80 % des jardins) et de la mésange charbonnière (présente dans 78 % des jardins). Pour ce qui est de l'abondance, le podium change quelque peu : le moineau domestique arrive en tête (avec une moyenne de 7,2 moineaux domestiques par jardin). La mésange bleue se place en second (avec une moyenne de 2,7 mésanges bleues par jardin) et la mésange charbonnière en troisième (avec en moyenne 2,5 mésanges charbonnières par jardin), détrônant le pinson des arbres (avec en moyenne 2,1 pinsons des arbres par jardin) qui, de troisième en 2019, se retrouve cinquième cette année, talonnant l'étourneau sansonnet. Pour la suite de ces classements, référez-vous aux deux graphiques ci-après. A noter que cet hiver, aucune irruption exceptionnelle de passereaux nordiques n'a été observée, comme cela a été le cas avec le gros-bec casse-noyaux en 2018.

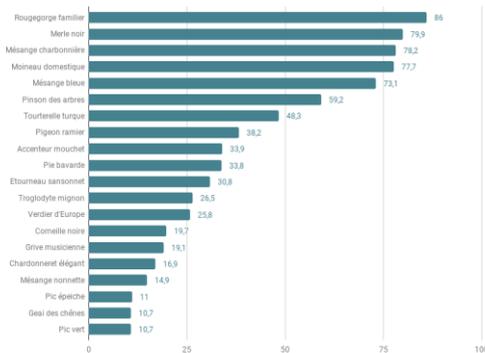


Un grand merci à Guillaume Debout pour le formulaire en ligne ; aux photographes Pascal Bernardin, William Duvernoy, L'Œil de Guimouth et Jacques Rivière pour leurs clichés ; à Manon Jean (illustration, graphisme) et Lou Potet (graphisme) pour l'affiche ; à Marion Chatelier pour les plaquettes d'aide à l'identification ; à Martin Billard pour l'aide au traitement des données ; à Annie Chêne pour les formulaires papiers et les divers envois postaux et aux nombreux médias pour leur forte couverture de cet événement. Amis normands, de

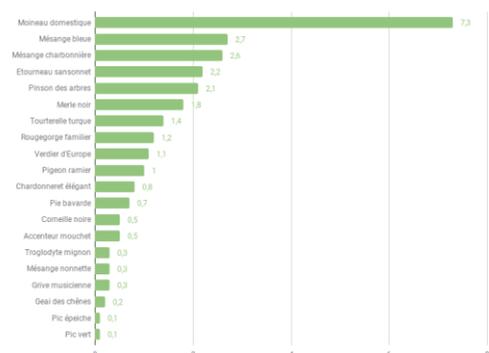
nouveau merci de votre intérêt pour cette opération et pour cette participation record. Nous espérons que vous continuerez à faire partie de notre belle communauté d'observateurs pour le Grand Comptage des Oiseaux de Jardin des 30 et 31 janvier 2021 ! A très bientôt,

Nicolas Klatka
gcoj.gonm.org

Fréquence des espèces - 2020



Moyenne par jardin - 2020



Résultats d'enquêtes Bernaches et avocettes hivernant en Normandie : 2019-2020 (44^{ème} et 27^{ème} édition)

Bernache cravant à ventre sombre

L'hivernage en France a culminé en novembre avec 136 363 individus recensés contre 128 841 en janvier 2019. A cette date, la France accueillait près de 65 % de la population biogéographique (210 000 individus). Les principaux sites (Bassin d'Arcachon, Pertuis charentais, sud Bretagne) ont accueilli classiquement 80 % de la population présente en novembre (*Carte*). Des déplacements vers le nord sont observés dès le début du mois de

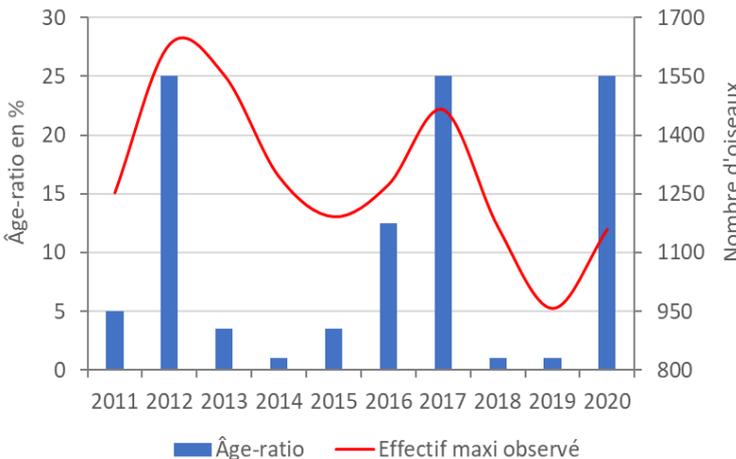
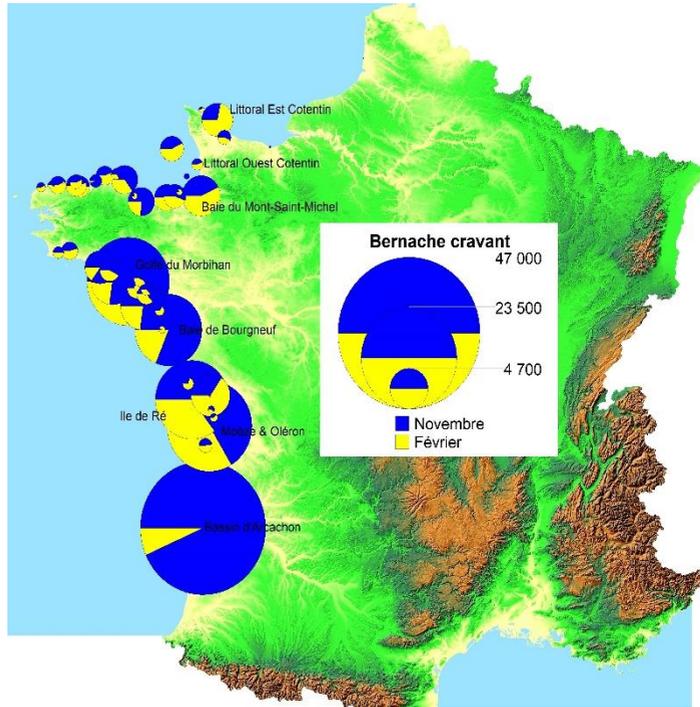
décembre et 90 % des oiseaux hivernant dans le bassin d'Arcachon avaient quitté ce site en janvier. La Normandie accueillait 3,6 % de la population hivernant en France lors du pic d'abondance, mais comme les années précédentes, elle a joué un rôle plus significatif dès le mois de décembre, retenant jusque 13 % des hivernants en février, le temps d'une halte ou d'un séjour prolongé. Les effectifs enregistrés cet hiver sont de 48 % supérieurs à ceux de l'an dernier et dans la moyenne observée ces 10 dernières années, soit 12 300.



Répartition de la bernache cravant en France (2019-2020)

Bernache cravant à ventre pâle

La côte ouest de la Manche a accueilli 92 % des effectifs hivernant en France et à Jersey, soit 3 % de la population du haut arctique de l'Est canadien, dont l'essentiel hiverne en Irlande. Le pic d'abondance s'est établi en février avec 1 243 individus contre 994 à la même date en 2019. Les effectifs comptés cet hiver en Normandie sont inférieurs de 12 % à la moyenne observée ces dix dernières années, qui elle enregistre une progression de 35 % par rapport à la précédente décennie. Cependant, le succès de reproduction enregistré au cours de la dernière décennie (11 %) ne permet pas à cette population de se maintenir (*Figure 2*) après que celle-ci ait doublé entre 1999 et 2010, passant de 19 000 à 38 000 oiseaux.



Nombre d'hivernants et âge-ratio de la bernache à ventre clair (2011-2020)



Cliquez sur ce lien pour accéder à la version complète de cet article sur le site du GONm :

<http://www.gonm.org/index.php?post/452>

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont les bienvenus ! Merci de me contacter à l'adresse suivante : bruno-chevalier@neuf.fr ou au 02 33 50 01 93.

Remerciements : Alain Barrier, Gérard Debout, Jocelyn Desmares, Fabrice Gallien et les adhérents ayant participé aux stages de Chausey, Thierry Galloo et les partenaires de la RN de Beauguillot, Denis Le Maréchal, Jean-Pierre Marie et les membres du réseau intervenant en baie d'Orne, Franck Morel et la RN de la baie de Seine, Fabrice Cochard, Régis Purenne...

Bruno Chevalier

Réseau des limicoles côtiers 2019-2020

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes et de préciser, au service des gestionnaires et décideurs locaux, la variabilité saisonnière des enjeux de conservation.

La baie du Mont Saint-Michel a accueilli 56 % des effectifs recensés au cours du cycle 2019 – 2020, la baie des Veys 20 %, la côte sud des havres 9 %, la côte est du Cotentin 5 %, la baie d'Orne 6 %, Chausey 2 %, la côte nord des havres 1 %, le littoral du Val de Saire 1 %, mais la crise sanitaire nous a empêché localement de recenser un certain nombre de site en mars et début mai

et plus globalement en avril. Dès lors, le *Tableau* n'est pas conforme à la réalité pour la période de migration pré-nuptiale, mais si l'on s'affranchit de la disparité des surfaces en jeu pour rendre compte de la richesse trophique (et spécifique) de ces 12 sites fonctionnels en travaillant sur les densités, le classement est bien différent comme nous pouvons le constater ci-dessous, puisque sous cet angle, la baie d'Orne occupe le 1^{er} rang, la baie des Veys le second rang, la baie du Mont-Saint-Michel le 3^{ème} rang, etc.

Hivernage

Le territoire d'intervention de ce réseau (BDV et baie de Seine sous la responsabilité des conservateurs de ces RN) a accueilli 97 % des limicoles côtiers recensés en Normandie en janvier 2020 dans le cadre de l'enquête Wetlands International « Oiseaux d'eau », soit 82 859 oiseaux.

Migration

La somme des effectifs maximums mensuels recensés au cours de la migration post-nuptiale a été de 49 472 oiseaux, contre 56 688 en 2018. Le recensement décennal des deux-tiers sud de la côte des havres et de la baie d'Orne en période de migration post-nuptiale permet de préciser la chronologie du flux globalement mais, le trop petit nombre de sites suivis ainsi sans discontinuité ne permet pas cette année d'estimer le nombre de migrants en halte migratoire sur les côtes normandes à cette période et encore moins lors du mouvement pré-nuptial.

Cliquez sur ce lien pour accéder à la version complète de cet article sur le site du GONm :

<http://www.gonm.org/index.php?post/451>



Densité pour 100 ha

Migration postnuptiale

	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Chauvsey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffrosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Vai de Saire	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne	
Nombre d'oiseaux	33083	755	2811	988	1214	NC	104	NC	530	1569	6413	2005
Densité périodique	127	38	70	33	61	NC	10	NC	66	52	214	286
Rang densité périodique	3	8	4	9	6	NC	10	NC	5	7	2	1

Hivernage

Nombre d'oiseaux	49058	1101	3899	1372	1456	741	273	233	1724	4568	19266	4111
Densité périodique	189	55	97	46	73	62	27	47	216	152	642	587
Rang densité périodique	4	9	6	11	7	8	12	10	3	5	1	2

Migration pré-nuptiale

Nombre d'oiseaux	2834	1531	782	280	274	NC	NC	NC	?	1821	4031	3404
Densité périodique	11	77	20	9	14	NC	NC	NC	?	61	134	486
Rang densité périodique	7	3	5	8	6	NC	NC	NC	?	4	2	1

Densité moyenne pour 100 ha par site fonctionnel en 2019-2020

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont plus que bienvenus et en particulier sur la côte nord des havres de la Manche, car votre contribution est indispensable pour pérenniser cet observatoire. Merci de me contacter à l'adresse suivante (ou au 0233500193) :

bruno-chevalier@neuf.fr

Remerciements : Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par nos collègues de la RN de Beauguillot, du SyMEL et de l'ONCFS 14 & 50, du PNR des marais du Cotentin et du Bessin en ce qui concerne la baie des Veys ; en baie du Mont-Saint-Michel le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il est animé par Fabrice Cochard pour le GONM et Régis Morel pour Bretagne-Vivante ; à Chauvsey, Fabrice Gallien procède d'octobre à février avec les adhérents qui participent aux stages du GONM ; Jean Pierre Marie coordonne ce suivi avec l'aide de Jacques Girard, Gilbert Bordage, Marc Deflandre, Tony Le Huu Nghia, S. Bermède, Eric Robbe, Robin Rundle, James Jean Baptiste, François Gabillard, Juliette Hembert, Jean-Pierre Moulin, Martial Tancoigne, Sylvain Flochel, Olivier Zucchet, Laurent Houssier, Thierry Pitrey, Stéphanie Julien, Sophie Poncet ; Régis Purenne et la RN de Beauguillot ont ce même rôle pour

la côte est du Cotentin auprès de Jocelyn Desmares et Alain Barrier ; Bruno Chevalier, Gérard Debout, Denis Le Maréchal interviennent sur la côte ouest du Cotentin.

Bruno Chevalier

Bilan Wetlands international « oiseaux d'eau en janvier » 2020

Nous avons recensé 341 035 oiseaux en janvier 2020, contre 346 876 en janvier 2019, une valeur comparable à l'effectif moyen enregistré ces 10 dernières années (342 071).

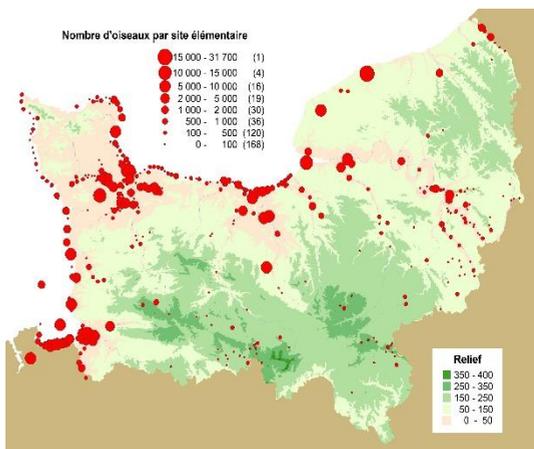
Sachez également que nous étions plus de 100 en janvier pour couvrir cette enquête, dont un quart de professionnels. Nous avons parcouru plus de 10 000 km et consacré 600 h de notre temps, soit une valorisation du bénévolat estimée à 15 000 €.

La baie du Mont Saint-Michel, que nous partageons avec nos voisins bretons, a accueilli 22,3 % de ce total ; viennent ensuite les marais du Cotentin et du Bessin (17,6 %), la baie des Veys (9,3 %), le littoral cauchois (9,3 %), l'estuaire de la Seine (9 %), la côte ouest du Cotentin (4,6 %), les marais de la Dives (4,1 %), la vallée de la Seine (3,3 %), la côte est du Cotentin (2,9 %), le littoral augeron (2,5 %), la baie d'Orne (2,4 %), la côte nord du Cotentin (1,6 %), le Pays de Bray (1,3 %), la côte de Nacre (1,3 %), les vallées de la Sée et de la Sélune (1,2 %), le canal de Caen à la mer (1 %) pour les principaux sites fonctionnels. La Carte rend compte de la répartition des oiseaux à l'échelle des 345 sites élémentaires recensés cette année.

Des conditions d'accueil spécifiques à travers la Normandie décident de la répartition des espèces. Ainsi, la Seine-Maritime joue un rôle prépondérant pour les oiseaux marins, avec le littoral augeron pour les plongeurs et le grèbe huppé, le département de la Manche pour les grands échassiers, les anatidés de surface, les canards marins et les limicoles ; les foulques et les fuligules se distribuent préférentiellement dans l'Eure et la Seine-Maritime ou plus précisément dans la vallée de la Seine, mais la Manche ou plus exactement la tourbière de Bauphte accueille désormais 35 à 40 % des fuligules. Un rapport portant sur la répartition et l'évolution des effectifs d'oiseaux d'eau en Normandie commandé par l'Observatoire de la biodiversité en Normandie (B. Chevalier, mai 2019) pourra servir utilement aux rédacteurs de l'atlas et sera mis en ligne prochainement sur le site de l'OBN.

Cliquez sur ce lien pour accéder à la version complète de cet article sur le site du GONm :

<http://www.gonm.org/index.php?post/453>



Nombre d'oiseaux par site élémentaire en janvier 2020

RDV le WE des 9 et 10 janvier 2021 pour la 55^{ème} édition de cette enquête !

Cette année, nous devons saisir nos données dans Faune-Normandie et vous recevrez à cet effet un petit tutoriel après vous être inscrits auprès des coordinateurs départementaux afin que nous puissions vous ouvrir des droits spécifiques sur cette plateforme :

Calvados : Martin Billard
martinbillard.o@gmail.com

Eure : Christian Gérard
euoiseau@aol.com

Manche : Bruno Chevalier
bruno-chevalier@neuf.fr

Orne : Julien Crocis juliencro6@gmail.com

Seine-Maritime : Fabrice Gallien
fabrice.gallien@wanadoo.fr

Merci aux animateurs départementaux et à la centaine de participants qui font le succès de cette enquête, démontrant ainsi notre capacité à nous mobiliser pour la protection des oiseaux et de leurs milieux. Nul doute qu'il en serait autrement si vous n'étiez pas là pour recueillir ces indicateurs ! *Je remercie plus particulièrement Stéphane Lecocq qui a transmis le relai à Julien Crocis cette année pour la coordination de cette enquête dans l'Orne, ainsi que Robin Rundle qui passe la main à Martin Billard après avoir rempli cette même mission dans le Calvados.*

Bruno Chevalier

Notes de lecture

De l'intérêt du développement d'une plante invasive, la renouée du Japon

En Allemagne, en Saxe, 34 à 41 millions d'euros sont dépensés chaque année pour combattre l'extension de la renouée du Japon, plante invasive très active surtout en zone urbaine et / ou en zone d'agriculture intensive et sur la rive de la Mulde.

En même temps, en 2017, une première étude sur un transect de 160 mètres a permis de recenser les oiseaux nicheurs à l'intérieur de zones de pousse de renouée constituant une bande continue et dense. Huit nids ont été trouvés, trois de rousserolle verderolle, un de pie-grièche écorcheur, un de merle, un de bruant jaune et peut-être un de rousserolle turdoïde. En 2018, une deuxième étude plus étendue est faite sur une longueur de 8,78 km et 116 nids ont été recensés, 37 de merle, 31 de verderolle (dont un parasité par un coucou), 22 de pie-grièche, 13 de bruant jaune, 13 de fauvettes à tête noire et/ou de jardin.

En phase maximale de croissance, la renouée croît de 5,5 à 15 cm par jour pour créer une canopée pouvant atteindre 2,5 mètres. La plante présente des tiges solides mais ce milieu est pauvre en arthropodes et gastéropodes. Par contre, elle offre un couvert rendant les nids peu ou pas visibles, minimisant les attaques de prédateurs et protégeant aussi des aléas météorologiques. La densité végétale fait que seulement 60 à 70 % des nids sont découverts.

Les nids sont souvent en hauteur (15 à une hauteur supérieure à un mètre, 5 à une hauteur supérieure à 2 mètres comme ceux du bruant jaune par exemple).



Cette plante est donc une invasive qui présente malgré tout un intérêt certain pour la nidification d'une cohorte d'oiseaux variés et en Allemagne, Hering (2020) recommande

d'éviter le fauchage et le pâturage par les moutons en période de nidification afin de favoriser la nidification d'espèces patrimoniales, figurant sur l'annexe I de la Directive européenne « oiseaux » comme la pie-grièche écorcheur.

Hering, J. 2020 – Songbirds breeding in stands of knotweed in Germany. British Birds, 113, 715-718.

Claire Debout

Du nouveau sur le rôle des genêts

Très belle synthèse des acquis obtenus en Grande-Bretagne dans le cadre des actions de protection qui a permis de refaire passer les effectifs de moins de 500 mâles chanteurs en 1993 à plus de 1000 actuellement.

Lorsqu'il revient d'hivernage, le rôle des genêts recherche une végétation suffisamment dense et haute pour s'y cacher, il la trouve le long des fossés (iris, ombellifères en particulier le cerfeuil sauvage, ortie dioïque), ce type de végétation lui permet de se déplacer au sol tout en se cachant.

A son arrivée, début mai, le mâle chante la nuit pour attirer les femelles. Il montre à la femelle les nids qu'il a construits près de la place de chant. Mâle et femelle forment un couple environ une semaine pendant laquelle ils restent près l'un de l'autre : pendant ce temps, le mâle



ne chante plus la nuit. Après la ponte, le couple se sépare et le mâle reprend le chant nocturne au même endroit qu'avant ou plus loin (parfois à plusieurs km). Le nid est généralement établi dans la zone de haute végétation proche du poste de chant. La date moyenne de ponte dépend des températures (lorsque la somme des degrés-jours supérieurs à 5°C à partir du 1^{er} janvier atteint 200 °C) et varie d'une année à l'autre avec une amplitude de 3 semaines. Le taux de succès est élevé et les jeunes résistent très bien au mauvais temps : ils peuvent même nager en cas de submersion.

Les jeunes sont abandonnés par la femelle à l'âge de 12 jours, et ils s'envoleront à l'âge de 44 jours.

La femelle retrouve un autre mâle ou le même pour la seconde ponte qui se fait dans les prairies dont l'herbe est devenue haute. Très peu de femelles débutent une seconde ponte à partir de début juillet.

Les mâles arrêtent de chanter mi-juillet ; ils muent alors leurs rémiges ce qui les empêche de voler, cette mue est finie mi-août. Dès que la femelle abandonne les jeunes de la seconde couvée, ses rémiges sont toutes remplacées en même temps. Sa mue est finie mi-septembre.

Les oiseaux écossais n'hivernent pas en Afrique de l'est comme on le croyait (ce qui reste valable pour les oiseaux d'Europe de l'est) mais s'arrêtent d'abord en Afrique de l'Ouest pour aller ensuite dans le bassin du Congo. Le râle des genêts est une des rares espèces (avec le martin-pêcheur) à avoir une mortalité adulte normalement très forte : de l'ordre de 75 % des adultes meurent chaque année (même dans les populations qui se portent bien).

Le maintien de la population dépend donc de la production en jeunes ce qui signifie que la fauche doit forcément être tardive. La fauche doit impérativement avoir lieu du centre vers la périphérie, avec une périphérie où une végétation haute est laissée, voire de l'extérieur vers le centre mais, dans ce cas, on laisse au centre une zone non fauchée. Le suivi des jeunes a montré qu'il faut appliquer ces méthodes jusqu'à 200 à 300 m. du poste de chant du mâle et pour sauver les jeunes les plus tardifs

non encore volants mais se déplaçant, cela doit être porté à 600 m.

Green, R. 2020 – Corn Crake conservation. British Birds, 113, 671-685. Gérard Debout

L'hivernage du râle d'eau à Aurigny

Deux recensements des râles d'eau en hivernage à Aurigny ont été réalisés en utilisant la repasse lors des hivers 2018-2019 et 2019-2020.

Les résultats sont surprenants en raison de l'effectif découvert, d'un niveau insoupçonné jusqu'ici, pour une superficie de 7 800 ha de l'île d'Aurigny. En effet, 34 individus ont été recensés à chacun de ces hivers. Autre découverte : un tiers de ces oiseaux est localisé dans des milieux secs.

Hart, J.D. 2020 – Acoustic surveys of Water Rail *Rallus aquaticus* over-wintering on Alderney. Bird Study 67,2, 245-250. Gérard Debout



Râle d'eau. Dessin Claire Debout



Le dérangement des gravelots nicheurs sur les hauts de plage

Les activités récréatives dans la nature ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies. Pour estimer comment l'impact de la présence humaine affecte les oiseaux nicheurs sur les plages méditerranéennes, le comportement d'incubation du gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* a été étudié en fonction du type d'usager de la plage, de l'emplacement de l'événement perturbateur.

Les marcheurs accompagnés de chiens font décoller les gravelots dans 94 % des cas lorsqu'ils traversent les dunes pour arriver sur le haut de plage, alors que l'envol « ne se produit que » dans 80 % des cas lorsqu'ils arrivent sur la plage en suivant un sentier qui traverse les dunes.

Les marcheurs seuls sans chiens, les font partir dans 48 % des cas lorsqu'ils sont sur les sentiers.

Les chiens seuls ont déclenché l'envol dans 100 % des observations lorsqu'ils sont dans les dunes et 50 % sur le rivage. Le nombre d'individus n'affecte pas le comportement d'envol. Le retour aux nids est plus rapide sur les plages perturbées, suggérant une accoutumance à la perturbation humaine.

Gomez-Serrano, M.A. 2020 Four-legged foes : dogs disturb nesting plovers more than people do on tourist beaches. Ibis, publication on line 2 octobre 2020.

Gérard Debout

Comment favoriser la reproduction de l'hirondelle de fenêtre

Une étude britannique relative au succès de reproduction de l'hirondelle de fenêtre a été conduite grâce à la science participative, si à la mode désormais. En deux saisons de reproduction, 996 observateurs bénévoles ont suivi 1 816 colonies et 9 289 nids. Cette étude, adossée à une analyse statistique robuste, a permis de montrer un effet régional : les hirondelles nichent plus tôt et leur succès de reproduction est plus élevé à l'est du Royaume-Uni qu'à l'ouest ; par contre, il n'y a aucun effet de la latitude. La probabilité de faire plusieurs pontes et d'avoir

un succès de reproduction plus élevé est plus importante dans les nids anciens que dans les nouveaux nids ; il est plus important dans les nids artificiels que dans les nids naturels. Les nids construits sous des corniches de toits en matière plastique ont moins de succès de reproduction.

Les auteurs suggèrent donc qu'il faut décourager l'enlèvement des vieux nids et encourager la pose de nids artificiels.

Kethek, E.F., Woodward, I.D., Balmer, D.E et Noble, D.G. 2020 - Using citizen science to assess drivers of Common Martin *Delichon urbicum* breeding performance. Ibis, publication on line 2 octobre 2020.

En Normandie, Luc Loison suit lui aussi des nids d'hirondelles de fenêtre dans l'Avranchin ; les différentes réponses des habitants face à l'installation des hirondelles (acceptation, refus par les occupants humains des maisons) et les diverses techniques mises en œuvre sont présentées et illustrées sur le forum du GONM :

<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=862&sid=d9e9c24f0aef75c68dabf94a1808e9#p7485>

Il a aussi recensé les nids pendant trois ans sur vingt communes et présentent ses résultats sur le forum du GONM :

<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=862&sid=d9e9c24f0aef75c68dabf94a1808e9#p7542>

Gérard Debout



Observatoire des ZPS

La ZPS du havre de la Sienne

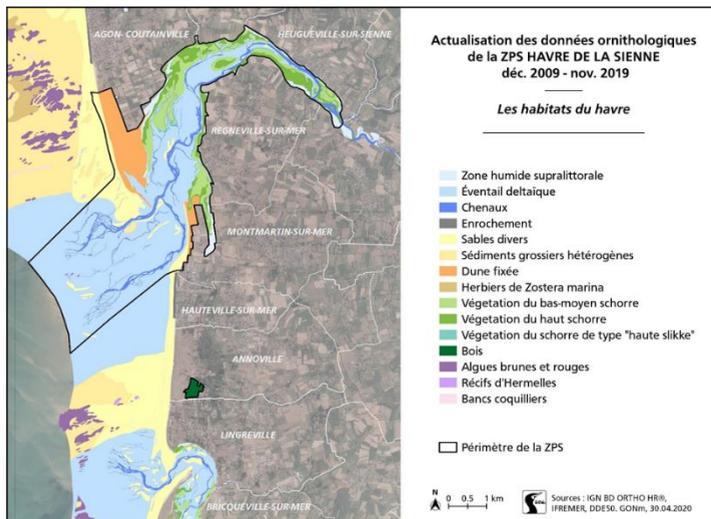
Le Groupe ornithologique normand a produit en juin 2020 une troisième évaluation portant sur le site Natura 2000 FR2512003

« havre de la Sienne », désigné en Zone de Protection Spéciale (ZPS) le 5 janvier 2006 par arrêté ministériel, sur proposition du GONM et d'après ses données. Il s'étend sur une superficie de 2 190 ha à l'ouest du département de la Manche. 90 % de sa surface est sur le Domaine

Public Maritime, dont 55 % en milieu estuarien, soumis à l'influence des marées, et 10 % sur le domaine terrestre. Vous pouvez télécharger le rapport à l'adresse suivante :

<http://www.gonm.org/index.php?post/454>

C'est un bilan analytique de 90 pages, sur 69 espèces suivies de façon méthodique. Outre les commentaires, il se décline en 19 cartes, 75 graphiques et 12 tableaux constituant une actualisation des données ornithologiques pour la période de décembre 2009 à novembre 2019 ; une analyse des modalités d'utilisation spatio-temporelle du site ; une analyse de la vulnérabilité des principales espèces ; les mesures à mettre en œuvre pour préserver les milieux et les espèces de ce site remarquable dont le document d'objectif devrait être finalisé en 2024.



Vous y lirez, entre autres, que le site joue un rôle d'importance nationale pour le gravelot à collier interrompu en période de reproduction, pour plusieurs espèces de limicoles en période d'hivernage et de migration, et un rôle d'importance internationale pour l'espèce emblématique à l'origine de cette ZPS, la bernache à ventre pâle. Par ailleurs, les contours de cette ZPS arrêtés en 2006 ne constituant pas un site fonctionnel (ensemble géographique composé de sites et d'habitats distincts sur lequel une communauté d'oiseaux ou des individus d'une même population, vont pouvoir assurer l'ensemble de leurs besoins), nous avons fait le choix de cette échelle pour démontrer qu'il convenait d'en réviser le périmètre.

Bruno Chevalier

Refuges

Refuge : assumer l'ambiguïté du statut. En général, cette rubrique est le reflet de cas particuliers que l'on pourrait qualifier de « réussites ». Ceux d'entre vous qui lisent les messages du fil des refuges sur le forum <http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=571&sid=95559541a07f48cc920d86493d77b917>

voient passer des comptes-rendus de visites ou d'expériences encourageants. Le correspondant n'a pas pour mission de tirer les oreilles du propriétaire peu regardant. Le bilan des sorties peut suffire à glisser une remarque évoquant une piste d'amélioration. Il y a parfois cependant des événements qu'il faut relever, quitte à créer une situation délicate. Le dernier

exemple est celui du refuge de Saint-Hilaire-du-Harcouët : beau site, ouvert au public, donc logiquement soumis à des mesures d'entretien limitant les risques pour le public. L'abattage des vieux peupliers de la rive du cours d'eau se comprend, certains étant déjà tombés lors des derniers coups de vent.

Par contre, la gestion du reste de la végétation de la rive est peu satisfaisante, la coupe à blanc et même l'arrachage de certaines souches montrant que l'écologie de la ripisylve est pour le moins mal connue des services des espaces verts de la ville. Quelques articles de presse rapportant l'étonnement devant une telle gestion étaient nécessaires pour rappeler nos critiques. Sans suite. La morale de cette histoire tient en peu de mots : pas de pression citoyenne locale, pas de prise en

compte des propositions. Malgré l'aide de quelques adhérents locaux (je remercie en particulier notre collègue Francine Pottier), la visibilité locale du GONm est trop réduite nous privant du levier principal auprès des élus, et le raisonnement vaut dans bien d'autres cas.

Exemple, regret ancien, malgré les très nombreuses sorties et animations que le GONm a organisées à la Dathée depuis 1979, aucun Virois n'a jamais accepté de participer à la gestion de la réserve, au moins sous l'angle de la communication locale. Dans les deux cas, refuge ou réserve, le GONm n'est pas propriétaire et ne peut que « conseiller » ...

Jean Collette



Réserves du GONm

Dératisation de la réserve de Chausey

Indésirables sur l'archipel de Chausey, les rats perturbent les populations d'oiseaux marins venant nicher sur les îles et îlots. Ils se nourrissent des œufs et des jeunes oiseaux ce qui limite la production en jeunes, voire la rend nulle, certaines années pour certaines espèces.

La situation est notamment problématique pour les sternes. Sans les rats, on espère donc une amélioration du statut de certaines espèces actuellement nicheuses et, pourquoi pas l'arrivée d'oiseaux non nicheurs actuellement comme le pétrel-tempête ou le puffin des Anglais.

L'éradication totale des rats sur l'archipel de Chausey est espérée pour novembre 2021 dans le cadre de l'opération menée par le Conservatoire du littoral et le Groupe ornithologique normand.

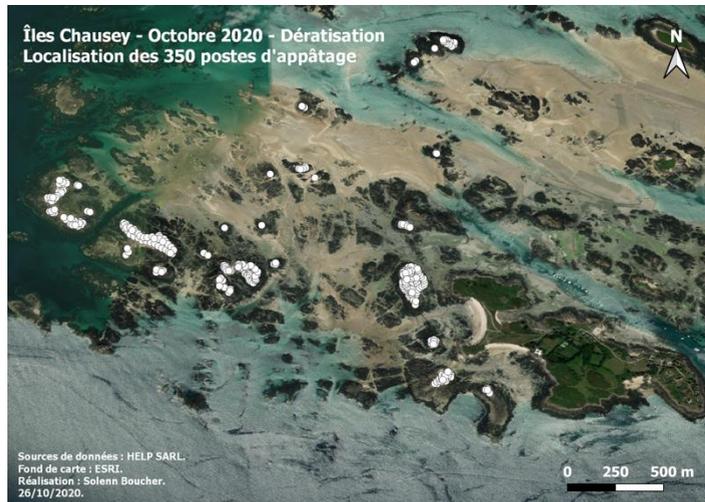
Gérard Debout

Parmi les mesures de gestion prévue par le Document d'Objectif (DoCob) de la ZPS des îles Chausey figure la mise en œuvre d'un programme de dératisation de l'archipel dans le but de favoriser la reproduction des oiseaux marins. Un contrat Natura 2000 a donc été initié par le GONm, déposé par le Conservatoire du Littoral et retenu.

Ce projet d'ampleur a nécessité la mise en place d'un partenariat entre la SCI des îles Chausey (propriétaire), le GONm (gestionnaire) et le Conservatoire du Littoral (opérateur local Natura 2000, qui assure le portage financier du contrat). Sur le terrain nous nous sommes associés à la société HELP Sarl (spécialisée dans la dératisation

en milieu insulaire habité et qui a déjà réalisé la dératisation de plusieurs îles : Sein, Hoëdic, Molène ...), ainsi qu'à Arnaud Antoine Paysages et EcoReca pour les opérations de débroussaillage préalables au déploiement des pièges. Le GONm est, quant à lui, chargé de coordonner l'ensemble et d'emmener les agents de HELP sur les îlots.

Le programme se déroulera en deux phases : une première phase expérimentale qui a lieu en ce moment pour tester et valider la méthode sur les îlots occidentaux de l'archipel. Une deuxième phase aura lieu à l'automne 2021 et aura pour objet



Localisation des postes d'appâtage

la dératisation de la totalité de l'archipel, Grande île comprise.

La méthode employée est une adaptation du protocole mis en place par l'UMR ESE de l'INRAE de Rennes avec qui HELP Sarl travaille depuis près de 20 ans.

Les îles et îlots sont quadrillés de postes d'appâtage disposés tous les 25 mètres, parfois à 5 à 15 mètres notamment dans les zones anthropisées et les secteurs présentant de nombreux indices.

372 postes d'appâtage sécurisés (fermés à clé) ont donc été déployés sur une quinzaine d'îles et îlots (photo ci-contre).

Les appâts, sous forme de pâte, présentent une forte appétence pour que les rats les privilégient au détriment de la nourriture présente naturellement dans le milieu. La molécule utilisée dans les appâts est une molécule de seconde génération, la Brodifacoum, dosée à 29 ppm. Ce raticide répond aux réglementations européennes (Biocide Product Directive 98/8).

Les postes d'appâtage reçoivent une quantité prédéfinie d'appâts qui sont brochetés pour inciter le rat à le consommer sur place et éviter la dispersion de l'appât dans l'environnement (Fig. ci-contre).

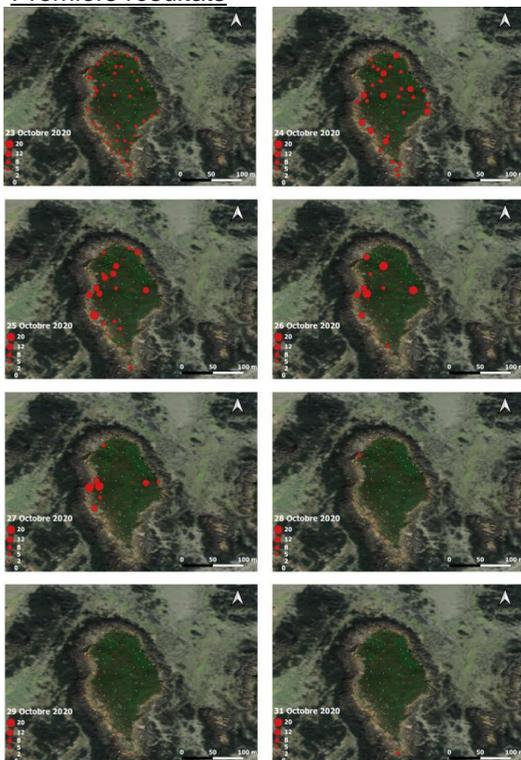
L'ensemble des postes est contrôlé à intervalles réguliers et ré-appâté en conséquence. Le relevé régulier des postes d'appâtage permet de dresser une courbe d'évolution temporelle des consommations.

Les premiers jours, aucun appât n'est généralement consommé par le rongeur. C'est la période dite de « néophobie » soit « la peur du nouveau », période pendant laquelle le rat se méfie des postes d'appâtage nouvellement introduits dans son environnement et se refuse à les visiter. Les premières consommations sont alors enregistrées. On assiste ensuite à une ascension fulgurante des consommations traduisant le fait que les rats ont adopté massivement les appâts proposés et intégré cette nouvelle ressource à leur régime alimentaire. Un pic des consommations est ensuite enregistré puis s'ensuit un effondrement des consommations jusqu'à ce que plus aucune consommation d'appâts ne soit enregistrée. Au bout de cinq jours sans consommation, on estime que la dératisation est effective.



Appâts brochetés dans un poste et appât consommés (L. Dutouquet, Help Sarl)

Premiers résultats

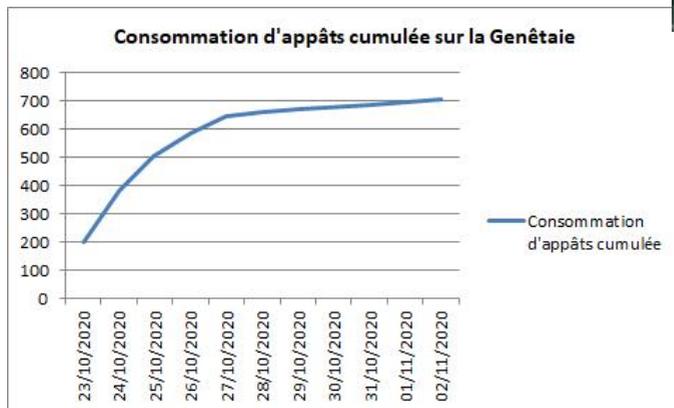


Évolution de la répartition spatio-temporelle des consommations d'appâts sur Genêtia. Source des données : Help Sarl – Fond de carte ESRI – Réalisation Solenn Boucher 01/11/2020

Depuis le 21 octobre dernier, plus de 4 300 appâts ont été consommés par les rats sur l'ensemble des postes. La courbe de consommation de la Génêtaie présente un plateau, indiquant que de moins en moins d'appâts sont consommés. Il y a donc de moins en moins de rats sur l'îlot.



Ouverture des layons



Pose d'un poste

Évolution de la consommation d'appâts sur la Génêtaie. Source des données : Help Sarl – Fond de carte ESRI – Réalisation Solenn Boucher 01/11/2020

Sur certains îlots, des indices de présence et des observations de musaraigne des jardins (Chausey est le seul site normand où l'on trouve cette espèce) ont également été relevés, ce qui n'était jusqu'alors pas connu. Il a en revanche été démontré que la pression exercée par les rats sur la musaraigne fait que cette dernière se cache et est très discrète. Ce « retour » de la musaraigne vient donc confirmer que les rats sont moins nombreux et la dératisation efficace.

Fabrice Gallien (GONm)
Louis Dutouquet (Help Sarl)



Appâtage d'un poste



Contrôle d'un poste

Victoire des îles Saint-Marcouf

L'association des « Amis » de l'Île du Large a perdu au tribunal administratif et son recours a été rejeté. L'arrêté préfectoral a été validé et aucun des arguments des « Amis » n'a été retenu.

L'accès aux îles Saint-Marcouf est désormais parfaitement contrôlé par les divers arrêtés préfectoraux : celui du préfet de la Manche qui interdit toute l'année l'accès à l'Île de Terre, la réserve du GONm et qui

interdit celui de l'Île du large pendant la saison de reproduction et ne l'autorise que très parcimonieusement en dehors, et l'arrêté du préfet maritime qui interdit la navigation et le mouillage autour de l'Île de Terre.

La menace des « Amis » étant désormais levée, l'avenir de ces colonies d'oiseaux de mer est maintenant menacé par le changement climatique qui induit des tempêtes de plus en plus fréquentes, y compris au printemps, tempêtes qui entraînent des submersions partielles de la réserve Bernard Brillon et détruisent les nids (vous en saurez plus dans le prochain RRN qui paraîtra en janvier 2021)

Gérard Debout

TRIBUNAL. L'association des Amis de l'île du Large a été déboutée

St-Marcouf : « victoire » pour les oiseaux

LE TRIBUNAL administratif de Caen a rejeté un recours déposé par les Amis de l'île du Large de Saint-Marcouf, qui réclamaient l'annulation d'un arrêté préfectoral. Cette mesure prévoit la protection de l'écosystème, en particulier des oiseaux marins, de l'archipel situé à quelques kilomètres de la côte est de la Manche.

→ La préfecture a obtenu gain de cause face à l'association des amis de l'île du Large.

Une remise en cause des chantiers ?

Pour appel, plusieurs espèces (cormoran huppé, fou de Bassan, goéland brun...) étaient concernées par cette décision préfectorale, signée en mars 2019, qui s'appliquait à la fois pour l'île du Large et l'île de Terre. L'association, qui œuvre à la promotion de l'ancien fort militaire du premier îlot, y voyait une remise en cause de ses chantiers de restauration.

Le tribunal a repris les arguments mis en avant par le rapporteur public, lors de l'audience du 30 septembre à Caen.

Contrairement aux requérants, les juges n'estiment pas que chaque île aurait dû faire l'objet d'une zone de protection distincte, ni que le champ de l'arrêté serait « trop large ».

D'autant que l'île du Large présente un « intérêt ornithologique majeur », notamment pour la nidification du goéland argenté.

Le dossier a d'ailleurs fait apparaître que les deux îles sont « complémentaires », les effets de l'une à l'autre pouvant varier selon les conditions météorologiques.

Les juges ont rappelé que l'arrêté contesté interdit l'accostage et le débarquement sur l'île du Large uniquement du 1^{er} avril au 31 juillet, période de nidification des oiseaux. Aussi, si l'association soutenait que la présence de l'homme n'avait pas d'effets négatifs sur le développement des oiseaux, « elle n'apporte aucun élément scientifique au soutien de ses allégations », écrivent également les juges.

La Presse de la Manche



*Le grand cormoran bloque le maçon avant qu'il ne fasse trop de dégâts
Dessin Guillaume Debout*